

permettent de mesurer la hausse ou la baisse des rentrées aujourd'hui, car ils montrent pourquoi les agriculteurs sont en difficulté.

Tout d'abord, je voudrais citer l'indice des prix reçus par les agriculteurs, en comparant les deux années 1947 et 1967, l'indice des prix de 1935-1939 étant fixé à 100. En 1947, l'indice des prix reçus par les agriculteurs était de 215.8, qui représente la valeur des prix reçus. En 1967, ce chiffre était passé à 286.6, augmentation de 61 points des prix des produits agricoles.

Considérons maintenant l'autre aspect de la question. Qu'en est-il de l'augmentation de ce qu'achète le cultivateur? Prenons l'outillage agricole. En nous servant des deux années de base, nous constatons qu'en 1947 l'indice des prix de l'outillage agricole était de 126.3, mais qu'en 1967 il est monté à 302.8, soit un bond de 176.5. Quant aux impôts et aux taux d'intérêts, ils sont passés de 125 en 1947 à 147 en 1967, vingt ans après. Et voici ce qui met vraiment le cultivateur en difficulté. L'indice de la main-d'œuvre agricole, de 341 qu'il était en 1947, a grimpé jusqu'à 873.3 en avril 1967, un saut de plus de 500 points. C'est ce qui explique les problèmes qui accablent aujourd'hui nos cultivateurs. La question se résume à un rendement moindre pour des investissements accrus, c'est-à-dire une entreprise beaucoup moins profitable.

Ce que les cultivateurs veulent du gouvernement, c'est non pas l'aumône, mais une orientation. Ils veulent savoir ce que le gouvernement se propose de faire pour remédier à cette situation qui sévit au Canada aujourd'hui. En 1963, le gouvernement avait promis aux Canadiens qu'une de ses premières mesures agricoles serait d'arrêter une politique sucrière. Il ne croyait pas si bien dire. S'il finit par annoncer une telle politique, ce sera la première mesure qu'il aura prise en faveur de nos cultivateurs. Non seulement n'a-t-il pas annoncé la politique promise, mais il a osé dire en 1965 aux cultivateurs qu'ils en avaient une sans le savoir.

D'où vient l'instabilité du secteur agricole? C'est que, selon les cultivateurs, le gouvernement n'envisage pas leurs problèmes d'un point de vue pratique mais strictement politique, celui de la rentabilité électorale. Si telle solution n'est pas politiquement avantageuse, alors rien à faire.

Il semble que le gouvernement manque de données fondamentales pour prendre des

décisions catégoriques. Je peux citer un exemple concret. Considérons l'industrie laitière et demandons-nous comment les cultivateurs peuvent dresser un programme à long terme lorsque le gouvernement a changé trois fois de politique laitière en autant d'années. Comment voulez-vous établir alors un programme? Chaque fois que le gouvernement commet une telle erreur, il se replie sur lui-même et ne bouge plus pendant des mois et des mois.

S'il y a une chose à reprocher au gouvernement, c'est bien ses atermoiements. Après cinq ans au pouvoir, il n'a pas bougé le petit doigt pour régler les problèmes fondamentaux de la collectivité agricole. C'est vraiment regrettable, car le gouvernement est assisté d'un organisme agricole qui est peut-être l'un des plus compétents du monde. Mais cet organisme est paralysé faute de directives.

Le ministère de l'Agriculture emploie 11,000 personnes et les traitements de ces spécialistes coûtent aux contribuables canadiens 72 millions de dollars. Les contribuables et surtout les agriculteurs commencent à se demander s'ils en ont pour leur argent.

• (4.30 p.m.)

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, je demande l'indulgence des députés. Je puis conclure dans deux minutes, je crois.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): La Chambre consent-elle à l'unanimité à permettre au député de poursuivre son discours?

Des voix: D'accord.

M. Danforth: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, et je remercie les députés de leur indulgence.

Pour conclure, je dirai que les agriculteurs canadiens sont inquiets parce que le gouvernement ne semble pas pouvoir régler leurs problèmes. En fait, il semble bien qu'il ne sait même pas quels sont ces problèmes. Il a instauré la Commission nationale du lait pour savoir ce qui cloche dans l'industrie laitière. Il a nommé une commission nationale pour faire enquête sur ce qui ne va pas dans l'industrie des provendes. Il a chargé un groupe spécial d'élaborer une politique agricole à long terme. Il a aussi institué une